

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier le 13 juin 2022 à 19 h 30 à la salle du conseil, située au 204, rue Principale à Saint-Urbain-Premier, conformément aux dispositions du Code municipal et des règlements municipaux et arrêtés ministériels applicables.

Sont présent, madame la conseillère Marie Provost et messieurs les conseillers Antoine Quirion Couture, Sylvain Mallette, Joël Beaudoin, Lucien Thibault et Francis Ranger, sous la présidence de monsieur le maire Alain Brault.

Est présent monsieur Charles Whissell, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

## **1. Ouverture de la séance**

Monsieur le maire Alain Brault constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 h 30.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Ranger, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter l'ordre du jour suivant avec le point varia ouvert :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbaux
  - .1 séance ordinaire du 9 mai 2022
  - .2 séance extraordinaire du 24 mai 2022
4. Suivi du dernier conseil
5. Première période de questions du public
6. OMH Saint-Urbain-Premier – États financiers 2021
7. Adoptions des dépenses
8. Autorisations
  - .1 Déneigement des rues – Ferme Serge et Marcel Dubuc - Renouvellement contrat pour 2022-2023
  - .2 Utilisation du surplus affecté Covid en 2021
  - .3 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAVL) – Reddition de comptes 2021
  - .3 Lignage de la chaussée – Octroi du contrat à Lignes Maska
  - .4 Commandite Joey Dubuc – Skieur acrobatique
  - .5 Transfert du VTT de l'association des pompiers à la Municipalité
  - .6 Facture Les Pavages MCM – Accotements chemin Grande Ligne
9. Rapport des élus
10. Rapport du directeur général et dépôt des rapports internes
  - .1 Travaux publics

- .2 Urbanisme
- 11. Varia
- 12. Deuxième période de questions du public
- 13. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ

### **3. Procès-verbal**

22-06-123

#### **3.1 Séance ordinaire du 9 mai 2022**

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2022 tel que déposé.

ADOPTÉ

22-06-124

#### **3.2 Séance extraordinaire du 24 mai 2022**

Il est proposé par monsieur le conseiller Antoine Quirion Couture, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 mai 2022 tel que déposé.

ADOPTÉ

### **4. Suivi du dernier conseil**

### **5. Première période de questions du public**

22-06-125

#### **6. OMH Saint-Ubain-Premier – États financiers 2021**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Urbain-Premier doit accepter le rapport financier 2019 de l'OMH Saint-Urbain-Premier

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Ranger, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, que le rapport audité 2021, ayant un surplus de 118,00 \$, selon les normes comptables des organismes à but non lucratif et ayant un déficit de 69 105.00 \$ selon les normes de la SHQ, soit accepté tel que présenté par la firme comptable, Denis Gauvreau, CPA auditeur, CA de la firme Chiasson Gauvreau inc.

ADOPTÉ

22-06-126

**7. Adoption des dépenses**

Il est proposé par madame la conseillère Marie Provost, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la liste des comptes à payer pour le mois de mai 2022, totalisant un montant de **187 665.02 \$**, soit adoptée et peut être ainsi payée.

ADOPTÉ

**8 Autorisations**

22-06-127

**8.1 Déneigement des rues – Ferme Serge et Marcel Dubuc -  
Renouvellement contrat pour 2022-2023**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Urbain-Premier désire retourner en contrat gré à gré avec le fournisseur actuel de la saison 2022-2023;

CONSIDÉRANT QUE le règlement portant sur la gestion contractuelle a été adopté par la Municipalité le 20 août 2018 par la résolution portant le numéro 15-08-215;

CONSIDÉRANT QUE la qualité du service de Ferme Serge et Marcel Dubuc inc. répond en tout point aux attentes de la municipalité.

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Charles Whissell, directeur général par intérim, à octroyer le contrat de déneigement et entretien hivernal – saison 2022-2023 à Ferme Serge et Marcel Dubuc inc. selon le

cahier de charge pour un montant de **112 711.59 \$** incluant les taxes applicables. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

22-06-128

**8.2 Utilisation du surplus affecté Covid en 2021**

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, de transférer **1 577.00 \$** du surplus affecté Covid-19 au fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

22-06-129

**8.3 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAVL) – Reddition de comptes 2021**

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de **66 507.00 \$** pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2021;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT QU' un vérificateur externe présentera, dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition de compte, l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

Il est proposé par monsieur le conseiller Antoine Quirion-Couture, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'informer le ministère des Transports du Québec de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉ

22-06-130

**8.4 Lignage de la chaussée – Octroi du contrat à Lignes Maska**

CONSIDÉRANT l'émission d'un devis d'appel d'offres sur invitation au mois de mai 2022.

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Ranger, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Charles Whissell, directeur général par intérim, à octroyer le contrat de lignage de la chaussée à Lignes Maska pour un montant total de **23 738.02 \$** taxes incluses. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

22-06-131

**8.5 Commandite Joey Dubuc – Skieur acrobatique**

Il est proposé par madame la conseillère Marie Provost, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'offrir un appui financier de **1 000.00 \$** à monsieur Joey Dubuc pour la poursuite de ses études et la pratique du ski acrobatique. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

22-06-132

**8.6 Transfert du VTT de l'association des pompiers à la Municipalité**

CONSIDÉRANT QUE l'association des pompiers est propriétaire du VTT nécessaire au Service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QU' un VTT serait régulièrement utile au service des travaux publics;

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, de procéder au transfert du VTT de l'association des pompiers à la Municipalité.

ADOPTÉ

22-06-133

**8.7 Facture Les Pavages MCM – Accotements chemin Grande Ligne**

Il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beaudoin, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Charles Whissell, directeur général par intérim, à payer la facture des Pavages MCM pour un montant total de **25 616.27 \$** taxes incluses pour le rechargement des accotements du chemin Grande Ligne. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

**9. Rapport des élus**

**10. Rapport du directeur général**

Le directeur général par intérim monsieur Charles Whissell dépose les rapports des travaux publics et des services de l'urbanisme.

**13. Varia**

**14. Deuxième période de questions du public**

**15. Levée de la séance**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 20 h 20.

---

Alain Brault,  
Maire

---

Charles Whissell,  
Directeur général par intérim